



Conseil économique et social

Distr. générale
10 mai 2024
Français
Original : anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2024

11-14 juin 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres

Résumé

Le Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres présente la manière dont l'UNICEF entend accélérer les progrès en matière d'égalité des genres au sein de ses systèmes institutionnels, ainsi que dans les cinq domaines d'action associés à son Plan stratégique pour 2022-2025. Deuxième rapport annuel sur la mise en œuvre de ce Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, le présent document fait le point sur les priorités du Plan d'action, les indicateurs et les critères de performance.

* [E/ICEF/2024/10](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Vue d'ensemble

1. Alors qu'il reste moins de sept ans pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, les droits des filles et des femmes continuent d'être menacés. L'exacerbation des défis mondiaux, tels que la pandémie de coronavirus (COVID-19) et ses répercussions, les changements climatiques et les conflits, a engendré une crise multidimensionnelle qui accentue les disparités entre les genres et aggrave les privations dont pâtissent les filles et les femmes dans de nombreux domaines. Les adolescentes sont particulièrement vulnérables. Sous l'effet de la montée de l'autoritarisme et de la misogynie, les acquis en matière d'égalité des genres et de droits des filles et des femmes risquent fort d'être réduits à néant dans de nombreux pays¹. Le dernier rapport sur l'indice des normes sociales de genre ne fait état d'aucune amélioration au cours de la dernière décennie en ce qui concerne les préjugés à l'égard des femmes². De même, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a déclaré lors de la séance d'ouverture de la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme que « les progrès réalisés au fil des décennies s'évanouissent sous nos yeux »³.

2. C'est dans ce contexte que l'UNICEF et ses partenaires ont décidé de réagir en multipliant les investissements et les activités pour regagner du terrain et orienter davantage leurs efforts vers l'égalité des genres. Le Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres définit une série d'objectifs programmatiques et institutionnels assortis de délais, afin de parvenir à un changement profondément transformateur et durable. À la fin de l'année 2023, à mi-parcours du plan, des progrès notables avaient été réalisés dans de nombreux domaines, l'UNICEF ayant quasiment atteint, voire dépassé les jalons fixés, tous intégrés dans son plan stratégique pour la période 2022-2025. Davantage de pays ciblés par les interventions de l'UNICEF ont redoublé d'efforts pour professionnaliser leur personnel de santé, y compris les agents de santé communautaires, qui sont des femmes pour la plupart. Un taux plus élevé de recours aux services de soins de santé maternelle a été recensé. Un nombre record de femmes, de filles et de garçons ont bénéficié de services de protection et de lutte contre la violence liée au genre, et des millions de femmes et de filles et leurs familles ont profité de systèmes et de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) plus sûrs et plus inclusifs. Le nombre de pays ciblés par les interventions de l'UNICEF qui ont relevé des résultats intégrant la dimension de genre en matière de protection sociale a doublé depuis 2021. En outre, presque trois fois plus de pays ont lancé des réformes stratégiques pour encourager l'égalité des genres dans le cadre de la prestation de soins.

3. Dans le cadre de la stratégie de l'UNICEF en faveur des adolescentes, davantage de programmes ciblés et diversifiés ont été conçus en 2023, pour et avec les adolescentes. Les bureaux de pays ont fait état d'une amélioration des services et de l'accès des adolescentes à ces services, avec notamment des mécanismes créés conjointement pour et avec les filles en vue d'influencer l'élaboration des politiques. Des progrès ont été accomplis en matière de soins prodigués aux mères adolescentes et de prévention de l'anémie chez les adolescentes, mais aussi en ce qui concerne le renforcement de leurs compétences, leur participation citoyenne et leur leadership.

¹ Nations Unies, « Les femmes et la paix et la sécurité : rapport du Secrétaire général », S/2023/725, Nations Unies, New York, 2023.

² Programme des Nations Unies pour le Développement, 2023, Indice des normes sociales de genre : *Breaking down gender biases: Shifting social norms towards gender equality*, New York, 2023.

³ Nations Unies, « "Des siècles de patriarcat, de discrimination et de stéréotypes néfastes ont créé un énorme fossé entre les genres dans les domaines scientifique et technologique", dénonce le Secrétaire général », SG/SM/21713, communiqué de presse, 6 mars 2023.

Des millions d'adolescentes ont bénéficié d'interventions visant à les protéger du mariage précoce et des mutilations génitales féminines (MGF).

4. Sur le plan institutionnel, l'UNICEF a également atteint des objectifs clés dans des domaines prioritaires, notamment en multipliant les analyses sur les questions de genre, en intégrant plus systématiquement la dimension de genre dans ses programmes et en rendant davantage de comptes en la matière. L'UNICEF affiche désormais la parité entre les genres au sein de ses effectifs mondiaux et continue d'ajuster ses politiques pour devenir un lieu de travail plus inclusif, selon une logique transformatrice.

5. Néanmoins, des difficultés persistent. Au niveau des programmes, alors que les objectifs de l'UNICEF sont en passe d'être atteints, les investissements en faveur des droits des filles et des femmes sont limités. Faute du manque de moyens destinés aux programmes axés sur les filles, la capacité d'entreprendre des réformes audacieuses du système est amoindrie, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire. Des lacunes majeures au niveau des données, en particulier concernant les jeunes adolescentes, continuent de paralyser les efforts déployés au niveau des politiques. L'UNICEF ne dispose pas encore de l'expertise suffisante en matière d'égalité des genres pour répondre aux exigences programmatiques, notamment dans une optique de soutien aux gouvernements et à d'autres partenaires en vue de mieux exploiter les résultats des analyses des disparités entre les genres. Dans les situations d'urgence humanitaire, l'élaboration de programmes et l'établissement de rapports tenant compte des questions de genre ne sont pas encore systématisés, malgré les progrès réalisés en matière de préparation aux situations d'urgence. Les résultats de l'UNICEF constatés à l'aune des cibles des Nations Unies sont encourageants, mais il existe des carences qui doivent faire l'objet d'un suivi continu. Il faut notamment s'atteler à améliorer le taux de rétention et de promotion du personnel féminin, et répondre à ses principales préoccupations en matière de bien-être, de confiance et de sécurité psychologique, plus aiguës que parmi les effectifs masculins.

II. Introduction

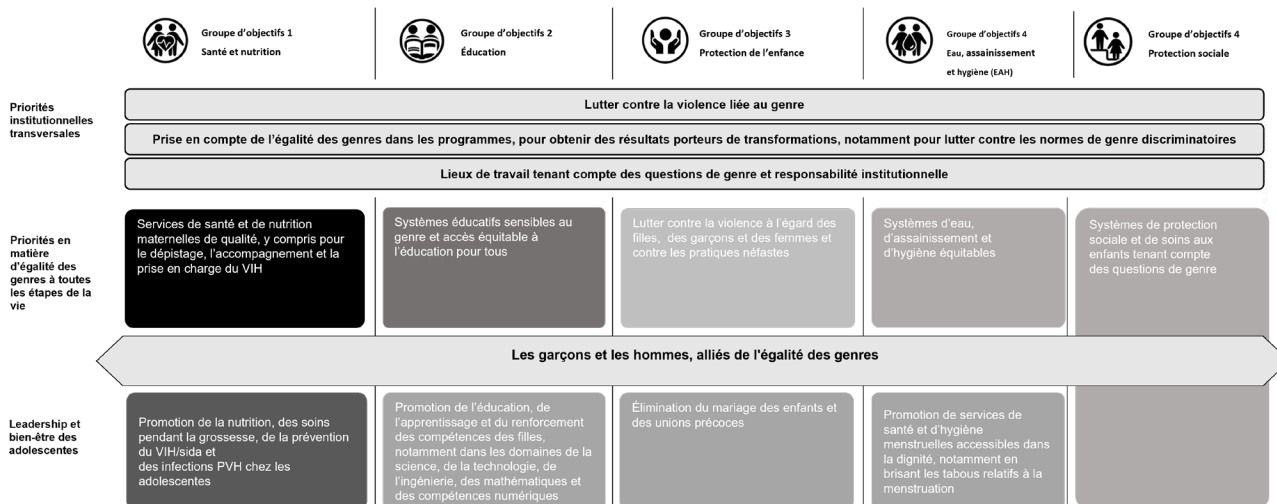
6. Le Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres précise comment l'organisation entend promouvoir l'égalité des genres dans l'ensemble de ses activités, conformément à son plan stratégique pour la même période. Il rend opérationnelle la politique de l'UNICEF relative à l'égalité des genres pour la période 2021-2030, en mettant l'accent sur la dimension transformatrice que constitue le dépassement des obstacles structurels sous-jacents qui perpétuent les inégalités.

7. Ce rapport dresse un tableau de l'évolution des réussites et des difficultés rencontrées par l'UNICEF sur la voie de l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres au cours des deux premières années du cycle du Plan d'action pour l'égalité des genres, en mettant l'accent sur les interventions programmatiques effectuées en 2023.

III. Résultats programmatiques

8. Conscient que la discrimination fondée sur le genre a des répercussions tout au long de la vie et des implications intergénérationnelles, l'UNICEF, dans son Plan d'action pour l'égalité des genres, met en œuvre une double approche destinée à : a) faire avancer l'égalité des genres à toutes les étapes de la vie et ; b) encourager des actions ciblées pour favoriser le leadership et le bien-être des adolescentes. L'ensemble des priorités programmatiques de l'UNICEF en matière de genre est soutenu par le travail d'innovation, de plaidoyer, de recherche et d'analyse de l'organisation, ainsi que par ses activités liées aux données et aux partenariats.

Figure I
Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres : les priorités programmatiques



A. Prise en compte des questions relatives à l'égalité des genres à toutes les étapes de la vie

1. La santé et la nutrition maternelles – y compris dépistage et prise en charge du VIH, et accompagnement

9. L'UNICEF a continué à faire des progrès au regard des résultats relatifs à la santé des femmes et des filles, se traduisant par des avancées globales dans la prestation de services, le renforcement des systèmes de santé au sens large, la promotion de comportements positifs en matière de santé, le renforcement des partenariats avec les réseaux locaux de femmes et de filles, et l'utilisation de méthodes de sensibilisation et de prestation de services numérisés.

a) Des services de santé et de nutrition maternelles de qualité et respectueux de la dignité

10. Dans le cadre des stratégies pour mettre un terme aux décès maternels évitables, ainsi que du plan d'action « Chaque nouveau-né », l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont continué à mener des efforts mondiaux en matière de santé maternelle et néonatale, ce qui a permis de renforcer considérablement la prestation de services et d'améliorer la qualité des soins de santé primaires et maternels au cours des deux dernières années. En 2023, 77 pays ont ainsi bénéficié d'un accompagnement en vue du renforcement de la qualité des prestations de soins maternels et néonataux sur leur territoire, soit près du double par rapport à 2022. Grâce au soutien de l'UNICEF, près de 24 000 établissements de soins de santé ont bénéficié d'une amélioration à cet égard, contre 8 600 en 2021. En outre, le soutien offert par l'UNICEF a contribué à consolider les systèmes de soins de santé primaire dans 124 pays en 2023, contre 97 en 2021.

11. Soulignons que 34,1 millions de naissances vivantes ont été enregistrées dans les établissements de santé soutenus par les programmes de l'UNICEF, soit plus que le seuil fixé pour l'année. Le taux de naissances vivantes assistées par un personnel de santé qualifié est quant à lui passé de 81 % à 85 % entre 2021 et 2023. Le

pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'au moins quatre visites médicales prénatales est passé de 66 % en 2021 à 69 % en 2023, tandis que le pourcentage de femmes recevant des soins postnatals est passé de 68 % en 2021 à 69 % en 2023. Cette légère tendance à la hausse se retrouve chez les adolescentes enceintes ou ayant eu un enfant, ce qui représente un progrès par rapport aux résultats plus timorés des années précédentes⁴.

12. En 2023, l'UNICEF a constaté une amélioration de la couverture des activités de prévention de l'anémie et une hausse du nombre de réformes entreprises au niveau des politiques nationales de lutte contre la sous-nutrition. Le pourcentage de femmes enceintes bénéficiant de programmes de prévention de l'anémie soutenus par l'UNICEF et sensibles au genre est passé de 37 % (année de référence) à 45 % (estimations les plus récentes). Des approches intégrées et transformatrices en matière d'égalité des genres contribuent à pallier l'impact des discriminations sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Par exemple, le fait de lier la prévention de l'anémie et les conseils nutritionnels au soutien apporté aux personnes s'occupant d'enfants contribue à promouvoir des pratiques nutritionnelles sensibles à l'égalité des genres au sein des communautés. Ces mesures peuvent consister à faire participer les hommes à l'alimentation et aux soins des enfants et à renforcer la capacité des femmes à prendre des décisions concernant l'alimentation des membres du foyer. Au Libéria, une stratégie de lutte contre la malnutrition chez les femmes et les enfants, soutenue par l'UNICEF, avait permis à plus de 112 000 femmes enceintes et 192 000 adolescentes de recevoir des suppléments de fer et d'acide folique à la fin 2023.

b) Agents de santé communautaires

13. L'UNICEF a intensifié ses efforts en faveur d'un personnel de santé professionnalisé, en soutenant des programmes de renforcement des capacités destinés aux agents de première ligne dans les domaines de la santé, de la nutrition et du VIH dans 92 pays (contre 62 en 2021). Cela concerne notamment les agents de santé communautaires, dont la majorité sont des femmes. Ces agents de santé de proximité jouent un rôle clé dans la fourniture de services de santé et d'informations essentiels, souvent dans des communautés difficiles d'accès et dans des situations d'urgence hostiles. À travers les programmes soutenus par l'UNICEF, près de 1,1 million d'agents de santé ont été formés et accompagnés pour la prestation de services de santé maternelle, néonatale et de l'enfant en 2023. Ces programmes ont bénéficié à un total de 2,3 millions de travailleurs depuis 2021. Au Yémen, l'UNICEF soutient plus de 3 200 agentes de santé de proximité issues de communautés rurales en leur offrant une formation et des incitations financières. En 2023, dans le cadre d'activités de renforcement de leurs compétences, 160 femmes de ce groupe ont eu l'opportunité de suivre une formation de sage-femme. Une fois leur formation achevée, les agents de santé de proximité peuvent contribuer à fournir des services vitaux dans le domaine de la santé procréative dans les zones difficiles d'accès.

c) Services de santé sensibles au genre à destination des adolescents

14. En 2023, l'UNICEF a soutenu des partenaires gouvernementaux dans 41 pays (contre seulement 27 en 2021) pour qu'ils intègrent les priorités relatives à la santé des adolescents, notamment la santé et les droits sexuels et procréatifs, dans différents contextes : services de soins de santé primaires, établissements scolaires ou encore plateformes numériques. Des interventions stratégiques menées dans plusieurs pays portent sur la demande et la qualité de services adaptés aux adolescents et tenant

⁴ Les valeurs de référence et de 2023 pour les soins maternels ont été mises à jour sur la base de nouvelles estimations modélisées par année.

compte des questions de genre, ainsi que sur la promotion des comportements positifs pour la santé chez les adolescents, filles et garçons confondus. En Argentine et au Pérou, par exemple, le soutien offert par l'UNICEF aux pouvoirs publics a permis de définir des indicateurs sanitaires de base et des normes pour les soins aux adolescents, y compris sur des sujets tels que le genre et les masculinités, la diversité des genres, les mécanismes de détection de la violence et l'éducation complète à la sexualité. Au Pérou, ces nouveaux indicateurs et normes ont contribué à une augmentation de 40 % de la couverture sanitaire des adolescents et à une amélioration de la couverture des soins de santé mentale des adolescents, qui est passée de 6 % en 2021 à 8,3 % en 2023.

d) Genre et vaccination

15. Au niveau mondial, bien qu'il n'y ait pas d'écart notable entre la couverture vaccinale des garçons et celle des filles, l'accès aux vaccins et la couverture vaccinale dépendent toujours de certains facteurs liés au genre, qu'il s'agisse du pouvoir de décision des femmes au sein du ménage, de la charge de travail et du salaire des professionnelles chargées d'administrer le vaccin, ou de la place accordée aux filles dans certaines communautés. En partenariat avec l'Initiative mondiale pour l'équité vaccinale lancée par le Canada, conjointement avec l'OMS et d'autres partenaires, l'UNICEF a contribué à mettre au point des outils clés sensibles aux questions de genre pour éclairer les analyses, et a conçu des indicateurs de base normalisés pour suivre les résultats liés au genre dans les programmes de vaccination et de santé menés par les pays. En République démocratique du Congo, l'UNICEF soutient la participation significative des femmes et des filles dans les activités de vaccination de routine. Ainsi, 48 groupes de femmes et de filles ont été impliqués dans l'analyse des obstacles à la vaccination corrélés aux questions de genre. Cette démarche donnera lieu à des interventions visant à encourager leur leadership dans le cadre des activités de mobilisation communautaire.

e) Prévention et prise en charge du VIH

16. Dans son travail sur le VIH/sida, l'un des principaux objectifs de l'UNICEF est la triple élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B. Des politiques et des services pour l'élimination du VIH et de la syphilis sont désormais en place dans 36 des 37 pays prioritaires de l'UNICEF en matière de lutte contre le VIH et, dans certains d'entre eux, les plans nationaux incluent également l'élimination de l'hépatite B. La couverture mondiale de la thérapie antirétrovirale pour les femmes enceintes séropositives reste supérieure à 80 %.

17. Ces progrès cachent toutefois certaines carences pernicieuses. Dans certaines situations, bien que la prévalence du VIH soit faible, les femmes enceintes n'ont qu'un accès limité aux services de prévention de la transmission mère-enfant du VIH. Les statistiques émanant de 23 pays témoignent d'un ralentissement des efforts en faveur de cette triple élimination dans la plupart des zones concernées. En 2022, en dehors de l'Afrique subsaharienne, au moins une femme enceinte sur trois vivant avec le VIH ne recevait pas de traitement antirétroviral. Une faible sensibilisation et un manque d'engagement politique, couplés à une participation limitée des communautés, expliquent en partie les lacunes recensées en matière de traitement et les retards observés à l'aune des indicateurs clés.

2. Des systèmes éducatifs sensibles au genre et un accès équitable à l'éducation pour tous

18. La crise de l'apprentissage continue d'entraver les progrès vers la réalisation de l'ODD 4, à savoir une éducation de qualité pour tous les enfants. Le nombre d'enfants

non scolarisés s'élève à 250 millions dans le monde. Ce chiffre est en grande partie associé à l'exclusion des filles et à la crise de l'éducation en Afghanistan. Globalement dans le monde, pour 100 jeunes hommes terminant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, on recense 105 jeunes femmes. En revanche, en Afrique subsaharienne, qui reste la région où les jeunes femmes sont le plus désavantagées, seules 88 d'entre elles terminent ce cycle, contre 100 jeunes hommes⁵. Pourtant, au niveau mondial, environ 35 % des adolescentes et des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ne travaillent pas, ne sont pas scolarisées et ne suivent pas de formation professionnelle, soit plus du double que leurs homologues masculins (14 %). Ce constat souligne à quel point il est nécessaire de soutenir les filles en les dotant des compétences nécessaires pour décrocher un emploi valorisant.

19. L'accès équitable à l'éducation est resté une priorité pour l'UNICEF en 2023. Grâce au soutien de l'UNICEF, 37,7 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés (dont 51 % de filles) ont pu avoir accès à l'éducation en 2023. Cela inclut 3,1 millions d'enfants en déplacement, 17,7 millions d'enfants en situation d'urgence et 274 000 enfants handicapés. Le soutien offert par l'UNICEF dans des situations d'urgence a permis à 296 412 enfants vulnérables (dont 48 % de filles) d'avoir accès à des possibilités d'apprentissage.

20. Le pourcentage de pays disposant de systèmes d'accès à l'éducation tenant compte des questions de genre est passé de 38 % en 2021 à 53 % en 2023. Au Bénin, l'UNICEF aide le Gouvernement à faciliter l'accès et le maintien à l'école de 130 000 filles âgées de 9 à 15 ans, grâce à des transferts monétaires mensuels. À l'origine, ce programme ciblait 29 000 filles. Il a depuis été élargi pour atteindre près de 12 % de toutes les filles de cette tranche d'âge dans le pays.

21. La fracture numérique entre les genres a été mise sous le feu des projecteurs depuis la pandémie de COVID-19 : 90 % des filles et des jeunes femmes de 15 à 24 ans dans les pays à faible revenu ne se servent pas d'Internet, contre 78 % de leurs homologues masculins. En 2023, dans 65 pays soutenus par l'UNICEF, 17,8 millions d'enfants ont bénéficié d'un enseignement par le biais de plateformes numériques (environ 5 millions de filles dans les pays pour lesquels des données ventilées par sexe sont disponibles). L'UNICEF a aidé les gouvernements à élaborer des politiques d'éducation numérique, à former des enseignants et à renforcer les plateformes nationales d'apprentissage numérique. L'organisation a également contribué à mettre au point des contenus et des outils pédagogiques axés sur l'équité entre les genres afin de s'attaquer aux stéréotypes qui entravent l'accès des filles et les possibilités qui s'offrent à elles.

3. La lutte contre la violence envers les filles, les garçons et les femmes et l'élimination des mutilations génitales féminines

22. La montée en puissance des conflits armés et des crises liées aux changements climatiques a accru le risque et les manifestations de violence à l'égard des femmes, des filles et des garçons, tout en amenuisant les ressources disponibles à l'échelle mondiale en matière de prévention et d'intervention face à ces violences. En 2023, par le biais de programmes pluridimensionnels menés dans 105 pays, l'UNICEF et ses partenaires ont aidé 4,5 millions d'enfants victimes de violences à accéder à des services sanitaires, judiciaires et de protection sociale (dont 51 % de filles dans les pays pour lesquels des données ventilées par sexe sont disponibles).

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 : Les technologies dans l'éducation. Qui est aux commandes ?*, UNESCO, Paris, 2023.

23. L'évolution vers une démarche plus volontariste de prévention de la violence, axée sur la transformation de la conception des genres, tend à prendre de l'ampleur. Cette approche remet en cause les normes discriminatoires en matière de genre et les rapports de force inégaux qui cautionnent et perpétuent la violence. Par exemple, un adolescent sur trois (filles et garçons confondus) considère encore qu'il est justifié qu'un homme puisse battre sa femme. Cette proportion n'a pas changé au cours des dernières années. Les activités d'accompagnement parental, en tant que stratégie transformatrice de prévention de la violence, couplée à des approches de changement social et comportemental, gagnent du terrain. En 2023, elles ont bénéficié à 11,8 millions de parents et de personnes s'occupant d'enfants dans 85 pays.

a) Violence liée au genre dans les situations d'urgence

24. En 2023, l'UNICEF a redoublé d'efforts pour lutter contre la violence liée au genre dans les situations d'urgence. Ses programmes d'intervention, de prévention et d'atténuation des risques ont atteint plus de 23 millions de personnes dans 77 pays. Environ 490 000 filles ont pu être prises en charge individuellement dans des situations d'urgence humanitaire. En Ukraine, des mesures de lutte contre la violence liée au genre ont bénéficié à plus d'un million de personnes. Un soutien spécifique aux personnes survivantes a été apporté à plus de 90 000 filles, garçons et femmes, consistant en une prise en charge, une assistance sur le plan psychosocial et de la santé mentale, des services de santé et des orientations sûres.

25. L'UNICEF et ses partenaires ont continué à utiliser des plateformes innovantes et intégrées pour lutter contre la violence liée au genre, en s'appuyant notamment sur la technologie et les canaux numériques. Laaha, un espace sécurisé et interactif en ligne, conçu par et pour les femmes et les jeunes filles, est opérationnel en Équateur, en Irak, au Liban, dans l'État de Palestine, en Ukraine et dans la République bolivarienne du Venezuela. Il diffuse des informations très utiles sur la santé sexuelle et procréative, la santé mentale et la violence liée au genre, en expliquant notamment comment signaler les actes de violence et faire appel à des services de soutien. Au Soudan du Sud, des interventions visant à atténuer les risques de violence liée au genre ont été incluses dans la prestation de services de nutrition. Les premiers résultats sont prometteurs. Ainsi, de plus en plus de personnes bénéficiant des services nutritionnels ont également été orientées vers les activités de lutte contre la violence, et vice-versa. Les femmes et les filles déclarent se sentir plus en sécurité et fréquenter les centres de nutrition. Des changements positifs ont par ailleurs été constatés dans les ménages et les communautés en ce qui concerne les comportements face à la violence.

b) L'élimination des mutilations génitales féminines

26. En 2023, à travers le Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les l'élimination des mutilations génitales féminines, l'UNICEF a renouvelé son soutien aux gouvernements pour qu'ils renforcent leurs programmes et partenariats dans différents secteurs, notamment la santé, les services sociaux, l'égalité des genres et la protection sociale. Les efforts collectifs déployés dans le cadre de ce Programme conjoint, entre autres, ont permis de fournir des services de protection et de prévention à 603 270 filles et femmes dans 20 pays, en élargissant considérablement la portée de ces services dans les situations d'urgence. De plus, 4,9 millions de personnes réparties dans 19 pays ont pris part à des dialogues les invitant à réfléchir aux mutilations génitales féminines en vue d'y mettre fin. Au Burkina Faso, les services de lutte contre les MGF ont été intégrés avec succès dans les structures destinées aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Par ailleurs, 18 060 prestataires de services dans le pays ont reçu une formation sur le dépistage des MGF et l'orientation vers les services compétents. De même, en Somalie, la prévention et la prise en charge des cas de MGF

ont été intégrées au plan national d'intervention humanitaire et au cursus pédagogique de 20 universités. Au Nigéria, l'UNICEF a offert une formation en compétences numériques et liées aux réseaux sociaux à 300 victimes de MGF et jeunes femmes cheffes de file. Grâce à leur implication, la campagne « Movement For Good to End FGM » a pu être relayée dans 20 communautés de quatre États du pays où les mutilations génitales féminines sont monnaie courante. Cette campagne a donné lieu à plus de 630 000 actes d'engagement visant à éliminer les MGF.

4. Des systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène équitables

27. L'UNICEF a continué à travailler dans une centaine de pays pour fournir un accès équitable et inclusif à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) sûrs, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les filles et les personnes handicapées. En 2023, à travers des programmes soutenus par l'UNICEF, plus de 21 millions de personnes ont eu accès à des services d'assainissement de base (dont 10,8 millions de femmes et de filles), près de 36 millions à l'eau potable (18 millions de femmes et de filles dans les pays qui fournissent des données ventilées par sexe) et plus de 24 millions à des services d'hygiène de base. Les objectifs du plan stratégique pour 2023 ont donc été dépassés dans ces trois domaines. Pour faire face à l'incidence croissante des changements climatiques sur la disponibilité des ressources en eau, près de 2 800 systèmes d'approvisionnement en eau alimentés à l'énergie solaire ont été installés dans 56 pays en 2023, l'objectif étant d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement et la proximité des points d'eau. Cela profite particulièrement aux femmes et aux filles, qui sont généralement assignées à cette corvée.

28. Parallèlement à cela, l'UNICEF a continué à œuvrer pour l'adoption d'approches de gouvernance sensibles au genre ainsi que pour le renforcement des systèmes dans le secteur EAH, en vue d'accroître la participation réelle des femmes à la gestion et à la planification des services. Grâce à cette démarche, au Burkina Faso, par exemple, les femmes et les filles occupent désormais plus de 40 % des postes à responsabilité dans les comités locaux de gestion de l'eau et les clubs EAH au sein des écoles. D'autre part, on constate que les financements et les prêts en faveur de mesures d'assainissement sont de plus en plus axés sur les femmes. Cela a contribué à une augmentation du nombre de toilettes mises en place, à une amélioration du remboursement des prêts et à d'autres retombées positives plus larges telles que l'intégration de la dimension de genre dans les politiques EAH.

29. L'UNICEF a continué à soutenir les gouvernements des pays dans la lutte contre les disparités entre les genres parmi les effectifs du secteur EAH. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, sur la base d'une étude recensant les différents obstacles à l'accès et à la participation, l'UNICEF soutient un réseau de femmes dans le secteur EAH qui entend créer davantage d'opportunités pour les filles et les femmes dans ce secteur et plaide pour l'intégration des questions de genre dans les politiques et les programmes EAH.

30. En 2023, l'UNICEF a poursuivi ses efforts pour améliorer les services et les systèmes EAH tenant compte du genre et du handicap dans les écoles et les établissements de santé. En plus d'être non mixtes et accessibles aux personnes handicapées (cabinets équipés de rampes et de mains courantes, par exemple), les infrastructures d'assainissement mises en place comprenaient des installations de santé et d'hygiène menstruelles, de sorte que les femmes et les filles puissent bénéficier d'espaces sûrs préservant leur intimité. En 2023, l'UNICEF a aidé près de 3 250 établissements de santé (à la fois dans des contextes d'aide au développement et des situations de crise humanitaire) à se conformer à certaines normes élémentaires en matière d'EAH, une démarche capitale vu l'importance de disposer de services

EAH de qualité pour réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale. L'organisation a par ailleurs aidé 7 553 établissements scolaires à respecter des critères de base en matière d'EAH.

31. Dans les situations humanitaires, les programmes destinés à garantir un accès sûr et équitable à l'eau financés par l'UNICEF ont profité à 21,8 millions de filles et de femmes (sur 42,4 millions de bénéficiaires en tout), tandis que les programmes d'assainissement ont atteint 5,5 millions de filles et de femmes (sur 10,9 millions de bénéficiaires en tout). L'UNICEF a apporté une aide d'urgence à grande échelle au Nigéria, au Soudan, en Ukraine et au Yémen, en fournissant aux populations touchées et déplacées des infrastructures d'assainissement non mixtes et d'hygiène ainsi que des services de santé et d'hygiène menstruelles, y compris des latrines d'appoint et des cabines de bain.

5. Des systèmes de protection sociale et de soins aux enfants tenant compte des questions de genre

32. Alors que plus de 1,77 milliard d'enfants dans le monde n'ont pas accès à la protection sociale, l'UNICEF a travaillé aux côtés de partenaires gouvernementaux pour élargir la prise en charge des filles et des garçons en 2023, tout en veillant à ce que les systèmes de protection sociale tiennent compte des questions de genre ou soient transformateurs à cet égard. Les résultats sont prometteurs. En 2023, 46 pays ciblés par les interventions de l'UNICEF disposaient de programmes de protection sociale tenant compte des questions de genre et contribuant à des résultats transformateurs en matière d'égalité des genres, contre 22 pays en 2021.

33. En plus de continuer à veiller au renforcement et à l'intégration des différents services sectoriels, l'UNICEF s'est efforcé d'accroître leur disponibilité, en particulier pour les groupes de population les plus vulnérables, comme les ménages dirigés par des femmes, les familles déplacées ainsi que les femmes et les enfants handicapés. D'autre part, la sécurité économique des adolescentes à risque fait l'objet d'une attention croissante. En Inde et au Népal, le soutien apporté par l'UNICEF a contribué au développement de programmes de transferts en espèces axés sur les adolescentes. Placés sous la houlette des gouvernements, ces programmes ayant pour vocation de réduire les mariages d'enfants et d'accroître le taux de scolarisation ont profité à près de 2,5 millions de filles. De même, avec le soutien de l'UNICEF en Ouganda, le programme Girls Empowering Girls lancé par les autorités de la ville de Kampala a recours à des transferts de type Cash Plus, consistant en une combinaison d'interventions en faveur de l'éducation, de la formation et du mentorat, pour assurer une transition sûre des adolescentes vers l'âge adulte.

Faire face à la crise mondiale touchant le secteur des soins

34. En unifiant la protection sociale et d'autres secteurs en vue de mettre en place des systèmes de soins et d'assistance inclusifs au profit des enfants et des personnes qui s'occupent d'eux, il est possible de réduire les inégalités entre les genres et d'obtenir des résultats transformateurs pour les femmes et les filles, à qui il incombe, encore aujourd'hui, la responsabilité des soins, et ce, aux quatre coins de la planète. En 2023, l'UNICEF a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de la résolution du Conseil des droits de l'homme A/HRC/54/L.6/Rev.1, intitulée « L'importance des soins et de l'assistance du point de vue des droits de l'homme ». L'organisation a également contribué au lancement de la toute première Journée internationale des soins et de l'assistance (célébrée le 29 octobre) en veillant à ce que les enfants et les parents adolescents ne soient pas laissés de côté dans le programme d'action mondial relatif aux soins.

35. En 2023, avec le soutien de l'UNICEF, 37 pays (contre 13 en 2021) ont pris des mesures pour traiter la question de la prestation de soins grâce à des politiques adaptées aux familles. Les interventions ont contribué à promouvoir des normes de genre positives fondées sur des relations équitables, ainsi que des environnements professionnels favorables afin que les femmes et les hommes puissent concilier travail rémunéré et responsabilités domestiques. À titre d'exemple, le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie met actuellement au point une politique publique nationale sur les soins afin de répartir équitablement les obligations liées aux soins au sein des familles. En Chine, des prestations de maternité ont été intégrées au régime national d'assurance maladie pour les employées du secteur formel, bénéficiant à plus de 245 millions de femmes en 2023.

36. Par ailleurs, l'UNICEF a continué à soutenir les programmes transformateurs dans le domaine de l'éducation parentale et de la prestation de soins, en mettant l'accent sur l'implication des hommes dans les soins et le partage équitable des responsabilités familiales. En Serbie, par exemple, le programme Playful Parenting propose des soins intégrés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale afin de favoriser le bien-être des enfants et de leurs parents. Des méthodes innovantes de conseil et d'accompagnement axées sur le jeu, les interactions parents-enfants sensibles au genre et une plus grande participation des pères à l'éducation des jeunes enfants ont eu une incidence positive sur plus de 35 000 jeunes enfants et les personnes qui s'occupent d'eux. L'augmentation de la participation des pères est notable, puisqu'elle est passée de 30 % en 2022 à 40 % en 2023.

B. Leadership et bien-être des adolescentes

37. Le programme de l'UNICEF à destination des adolescentes élargit et intensifie son périmètre d'action dans tous les contextes afin de réduire les inégalités qui affectent ces adolescentes dans de nombreuses facettes de leur vie. En se penchant sur leurs besoins et vulnérabilités multiples et convergents, le programme amplifie également la parole donnée aux adolescentes et leur capacité d'action, afin de s'assurer que leur leadership, leur participation et leur créativité sont placés au cœur des stratégies de programmation pour un changement transformateur.

38. L'éventail de programmes destinés aux adolescents concerne environ 46 pays, où ils sont en cours d'exécution. En 2023, près de cinq millions d'adolescentes et de jeunes femmes, quatre millions d'adolescents et de jeunes hommes et pas loin de trois millions de membres des communautés ont bénéficié d'interventions financées par l'UNICEF en collaboration avec des partenaires du secteur public et du secteur privé. Il est toutefois nécessaire d'accroître les investissements, tant au niveau des budgets nationaux que de l'aide publique au développement, afin de continuer à améliorer la qualité des programmes et d'accroître leur portée et de les mettre à l'échelle.

1. La santé et la nutrition des adolescentes, y compris la prévention du VIH

39. Les nouvelles estimations recueillies en 2023 font état d'une hausse du taux d'accès et d'utilisation des soins maternels par les adolescentes enceintes et mères, ce qui représente un changement notable après la stagnation de ce taux ces dernières années. En ce qui concerne les soins maternels : la proportion d'adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) enceintes bénéficiant de soins prénatals en 2023 était de 61 %, soit plus que le taux estimé de référence qui s'élevait à 57 % en 2021 ; le pourcentage de naissances vivantes assistées par un personnel de santé qualifié était de 78 %, soit plus que le taux estimé de référence qui était de 75 % en 2021 ; et le taux de soins postnatals était de 65 % en 2023, là encore supérieur au taux estimé de référence de

62 % en 2021. Ces progrès s'expliquent en partie par un investissement ciblé, spécialement destiné à combler les lacunes recensées s'agissant des besoins et des droits des adolescentes en matière de santé sexuelle et procréative. L'investissement visait notamment à améliorer l'accès à des services de soins de santé adaptés aux adolescents et tenant compte des questions de genre, et à lever les obstacles aux comportements positifs en matière de santé, y compris les normes de genre discriminatoires.

40. L'UNICEF a appuyé l'intensification des efforts déployés dans plusieurs pays pour promouvoir la capacité d'action des adolescentes en ce qui concerne leur santé et leurs droits sexuels et procréatifs, pour tenter de réduire les taux élevés de grossesses chez les adolescentes, de mariages d'enfants et de violence liée au genre. Aux Philippines, par exemple, une application de suivi du cycle menstruel et des transformations liées à la puberté conçue pour les adolescentes, appelée OKY, a été intégrée aux programmes scolaires des écoles du pays afin de renforcer l'implication des adolescents dans la prise de décisions liées à la santé. Au niveau mondial, OKY est disponible en 17 langues dans 13 pays et comptait 600 000 utilisatrices à la fin de l'année 2023.

41. Près d'une adolescente sur trois dans le monde souffre d'anémie. L'UNICEF et ses partenaires ont continué à soutenir l'intégration des programmes sur la prévention de l'anémie et d'autres formes de malnutrition, tenant compte des besoins nutritionnels spécifiques des adolescents, mis en place à travers des canaux appropriés et contenant des messages adaptés. Les résultats obtenus en 2023 sont prometteurs. Quelque quarante-cinq pays ayant bénéficié du soutien de l'UNICEF disposent désormais de programmes sensibles au genre employant des approches scolaires et communautaires pour prévenir l'anémie chez les adolescentes. En outre, dans les pays pour lesquels il existe des données ventilées, 29 millions de filles ont reçu des suppléments en fer et en acide folique et ont bénéficié d'autres programmes de prévention de la malnutrition, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes. En Afghanistan, où un tiers des adolescentes sont anémiques, l'UNICEF a contribué à changer le modèle de distribution de suppléments en fer et en acide folique, pour que ceux-ci soient administrés au niveau des communautés plutôt que dans les écoles. Grâce à cette démarche, 48 % des adolescentes du groupe cible ont pu recevoir des suppléments, soit plus de 10 points de pourcentage de plus qu'en 2022. Les agentes de santé communautaires ont contribué à faire accepter la supplémentation et à l'étendre aux communautés isolées.

Prévention du VIH et vaccination contre le papillomavirus humain

42. Les adolescentes, en particulier en Afrique subsaharienne, continuent d'être exposées de manière disproportionnée au risque d'infection par le VIH. La couverture du traitement antirétroviral chez les jeunes de 10 à 19 ans était inférieure à 60 % dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (où elle était de 70 %). Des stratégies polyvalentes, intégrées et transformatrices de la conception des genres sont essentielles pour protéger et venir en aide aux filles et aux jeunes femmes, notamment aux adolescentes enceintes et aux mères adolescentes. L'UNICEF travaille en partenariat avec des réseaux communautaires d'adolescents et de jeunes par le biais de programmes de mentorat et de soutien par les pairs afin de promouvoir le dépistage du VIH et l'accès aux soins, et de mettre les jeunes en contact avec des services de prise en charge et de santé mentale. En 2023, 32 des 37 pays prioritaires de l'UNICEF ont mis en œuvre des interventions combinées de prévention du VIH axées sur les adolescentes et les jeunes femmes et/ou des groupes de jeunes clés.

43. Fort de plus de 40 ans d'expérience dans les programmes multisectoriels de lutte contre le VIH, l'UNICEF a recours à des interventions groupées ou de type « plus ». C'est par exemple le cas du programme Ujana Salama en République-Unie de Tanzanie, qui présente des composantes à la fois économiques et sanitaires pour améliorer le bien-être, réduire le risque de contracter le VIH et améliorer la santé sexuelle et procréative, tout en s'attaquant au large spectre de vulnérabilités auxquelles sont confrontées les adolescentes et les jeunes femmes. Grâce aux transferts en espèces, aux activités de formation et de mentorat tenant compte des questions de genre et à une orientation vers des services de santé adaptés aux adolescents, on recense aujourd'hui une hausse de l'activité économique des jeunes filles, une augmentation des comportements positifs en matière de santé chez les garçons et une réduction des violences sexuelles à l'égard des filles.

44. Dans le monde, seule une fille sur huit est vaccinée contre le papillomavirus humain (VPH), principale cause du cancer du col de l'utérus. La dynamique mondiale autour des programmes de vaccination contre le VPH avait pris de l'ampleur jusqu'à la survenue de la pandémie de COVID-19, qui a marqué un coup d'arrêt à cet élan. L'UNICEF et ses partenaires se sont employés à relancer les efforts dans ce domaine. En 2023, l'UNICEF a fourni des vaccins contre le VPH à un pays sur quatre dans le monde. En 2023, en collaboration avec GAVI, l'Alliance du vaccin et plusieurs gouvernements, l'UNICEF a lancé une initiative VPH+ dans les 21 pays considérés prioritaires par l'Alliance. Cette initiative aura recours à des investissements ciblés pour aider les pays à mettre en place la vaccination contre le VPH, à générer une demande pour le vaccin ou à améliorer la couverture vaccinale. Elle sera assortie de mesures complémentaires intégrées en matière de santé, d'éducation et d'autonomisation, centrées sur les filles, conçues avec et pour les adolescentes.

2. Le leadership, l'apprentissage et l'acquisition des compétences, notamment numériques, des adolescentes

45. L'UNICEF continue à accorder la priorité au développement des compétences des adolescentes, en privilégiant les acquis élémentaires en lecture, écriture et calcul, les compétences numériques, les compétences transférables telles que les aptitudes à la vie quotidienne et les compétences socio-émotionnelles, ainsi que les compétences techniques et professionnelles spécialisées. Les programmes d'acquisition de compétences peuvent servir à offrir des parcours d'apprentissage non conventionnels, faciliter le passage des études au monde du travail en mettant l'accent sur l'emploi décent et aider les adolescents à tirer parti des opportunités économiques du XXI^e siècle, en particulier dans le domaine du numérique. Les besoins sont importants, en particulier pour les jeunes filles, car elles restent surreprésentées parmi les adolescents qui ne travaillent pas et ne suivent ni études ni formation, malgré les progrès réalisés dans l'accès à l'apprentissage au cours de la dernière décennie. De nombreux pays ciblés par les interventions de l'UNICEF, comme le Bhoutan, la Grèce, le Pakistan, la République de Moldova et le Viet Nam, ont pris davantage de mesures en faveur des filles qui vivent dans des zones rurales et reculées ou dans des communautés de réfugiés. Par exemple, l'UNICEF s'est associé à l'Association des jeunes femmes guides au Pakistan pour aider les filles issues de communautés rurales et isolées à acquérir des compétences nécessaires à la vie courante et leur offrir une formation au leadership, dans le cadre d'ateliers informels, interactifs et à assise communautaire. Plus de 130 000 filles de moins de 18 ans en ont bénéficié en 2023. Au Viet Nam, l'UNICEF et ses partenaires gouvernementaux utilisent des méthodes d'enseignement novatrices pour implanter un programme pédagogique transformateur (du niveau préscolaire à l'enseignement secondaire) qui s'attaque aux stéréotypes sexistes et profite à quelque quatre millions de filles.

46. En 2023, l'UNICEF a lancé sa nouvelle stratégie de programme pour les adolescentes. Plus de 46 pays disposent désormais de ressources destinées à la mise en place de programmes ambitieux, pluridimensionnels et axés sur les jeunes filles dans les domaines de l'éducation et des compétences, de la santé et de la nutrition, de la protection et de la sécurité économique. En 2023, 11,6 millions de personnes ont profité des programmes multisectoriels soutenus par l'UNICEF et centrés sur les filles. Tout en se concentrant sur les besoins et les droits spécifiques des jeunes filles, les activités ont mobilisé de manière générale l'ensemble de la communauté dans le but d'instaurer un environnement favorable aux adolescentes, qui profite par là même aux garçons et aux familles. Les interventions menées en Indonésie, au Maroc et en République dominicaine, par exemple, ont permis d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de protection contre la violence, de remettre en question les normes néfastes par le biais de dialogues communautaires, de soutenir le leadership des jeunes filles et de renforcer les capacités des prestataires de soins de santé, des éducateurs, des dirigeants communautaires, des parents et autres personnes s'occupant d'enfants en matière de droits de l'enfant, d'assistance aux adolescents et d'égalité entre les genres.

47. Grâce au partenariat Skills4Girls que l'UNICEF a noué avec le secteur privé, la situation des filles s'améliore peu à peu dans le monde. En 2023, avec le soutien de partenaires tels que Clé de Peau Beauté, Chloé et Max Factor, près de quatre millions de filles ont bénéficié de programmes d'acquisition de compétences conçus spécialement pour elles et avec leur participation. Ces programmes les ont mises en contact avec des mentors et des réseaux de pairs, tout en leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences variées notamment dans les domaines numérique et écologique. L'UNICEF s'attelle de plus en plus à rendre les parcours d'apprentissage et d'acquisition des compétences plus ludiques et plus versés sur le numérique pour les filles. Un programme d'enseignement axé sur le jeu a été mis en place dans six pays pilotes, à savoir : l'Afrique du Sud, l'Arménie, le Brésil, le Cambodge, l'Inde et le Kazakhstan. Ce programme comprend des hackathons pour permettre aux filles de concevoir leurs propres jeux. Incluant également des opportunités de mentorat avec 25 entreprises locales au total, il concerne environ 10 000 filles, parents et enseignants.

48. La participation de groupes et de réseaux dirigés par des filles, ainsi que le rôle de chefs de file qui leur est attribué, constitue l'un des piliers de la stratégie de programme pour les adolescentes. Au Rwanda, l'UNICEF a aidé trois organisations dirigées par des filles à renforcer leur plaidoyer sur la prévention des grossesses chez les adolescentes et le soutien aux mères adolescentes, ce qui a permis de toucher plus d'un million de jeunes en 2023. Les enquêtes menées avant et après ces interventions montrent des changements spectaculaires quant aux connaissances des jeunes en matière de prévention de la violence et en lien avec la menstruation. En 2023, près de 22 millions d'adolescents et de jeunes (dont 52 % de filles) ont rejoint, voire piloté, des initiatives de participation citoyenne (consultations, soutien par les pairs en ligne et mise en place de projets U-Report, par exemple) par le biais de programmes soutenus par l'UNICEF.

3. L'élimination du mariage des enfants

49. L'UNICEF et ses partenaires ont continué à développer des stratégies de programme innovantes et à consolider l'action menée à l'échelle mondiale pour mettre fin au mariage des enfants, notamment à travers des initiatives telles que le programme mondial avec l'UNFPA. En 2023, une jeune femme sur cinq âgée de 20 à 24 ans s'était mariée alors qu'elle était enfant, contre près d'une sur quatre, dix ans auparavant. Malheureusement, les progrès n'ont pas été homogènes et les avancées se sont avérées inégales, laissant de côté les filles les plus vulnérables. Les

adolescentes les plus pauvres et celles en déplacement sont particulièrement exposées à la pratique du mariage des enfants.

50. En 2023, dans 48 pays, les interventions de prévention et de prise en charge soutenues par l'UNICEF pour traiter le problème du mariage des enfants ont bénéficié à 11 millions d'adolescentes et ont mobilisé 32 millions de personnes à travers des dialogues et réflexions communautaires sur les normes sociales discriminatoires. En Éthiopie, par exemple, l'UNICEF a collaboré avec le Gouvernement et des organisations féministes, des organisations dirigées par des femmes et d'autres dirigées par des jeunes pour mettre en œuvre un éventail d'interventions, visant notamment à accroître l'implication des hommes et à renforcer les mécanismes de surveillance communautaire. Cette démarche a permis de faire participer 40 800 garçons et hommes à des activités de mobilisation et de sensibilisation au sein des communautés, mais aussi de recenser et de faire annuler 8 848 mariages d'enfants par les institutions chargées de l'application des lois ou par les communautés. En outre, au moins trois quarts des adolescentes du groupe cible ont déclaré avoir davantage confiance en elles pour repousser le moment de leur mariage. Dans les zones ciblées, quatre filles sur cinq en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire mais qui n'étaient pas scolarisées ont fini par retrouver les bancs de l'école.

51. Des résultats prometteurs se dégagent de l'utilisation de l'outil visant à accélérer la transformation de la conception des genres (ou « Outil GTA » pour « Gender-Transformative Accelerator Tool » en anglais), qui aide les parties prenantes des programmes de pays à concevoir et à affiner leurs interventions afin d'éliminer directement les obstacles à l'égalité des genres et de faire évoluer les normes sociales qui sous-tendent la pratique du mariage des enfants. Au Mozambique, par exemple, l'Outil GTA a servi à encourager la réflexion critique sur les masculinités positives dans le cadre d'interventions impliquant des garçons et des hommes. Il a également servi à réviser les outils existants de formation à l'autonomisation économique et à l'entrepreneuriat, de sorte à éviter de conforter les stéréotypes de genre et à promouvoir l'égalité des chances. En Inde, l'UNICEF a appliqué cet outil pour renforcer les capacités de près de 700 organisations féministes, 20 organisations dirigées par des femmes et 19 organisations dirigées par des jeunes, y compris des groupes de jeunes issus de la communauté LGBTIQ+, dans le cadre de programmes transformateurs de la conception des genres liés à la lutte contre le mariage des enfants. Les activités avaient trait à des domaines tels que la sécurité numérique, l'éducation parentale, la masculinité positive et l'emploi.

4. Des services de santé et d'hygiène menstruelles accessibles et respectueux de la dignité

52. Les informations dispensées et les services fournis avec le soutien de l'UNICEF en matière de santé et d'hygiène menstruelles ont bénéficié à 7,9 millions d'adolescentes et de femmes dans 80 pays en 2023. Parmi elles, 5,1 millions ont reçu cette assistance dans un contexte d'aide au développement, et 2,8 millions, y compris des filles et des femmes handicapées, dans une situation de crise humanitaire.

53. L'UNICEF donne la priorité à l'amélioration du cadre réglementaire afin de promouvoir l'accessibilité à grande échelle et le caractère abordable des articles d'hygiène menstruelle, de s'attaquer aux obstacles structurels et de réduire la stigmatisation associée aux besoins des filles et des femmes en matière de santé et d'hygiène menstruelles. En 2023, en Iraq, un dialogue législatif soutenu a permis de jeter les bases d'un plan national pour la santé et l'hygiène menstruelles. Cette même année, au Mexique, un plaidoyer fondé sur des données probantes a contribué à l'adoption d'une loi destinée à offrir des mesures décentes aux femmes pour mieux

vivre leur menstruation. Le plaidoyer réalisé autour de la « précarité menstruelle » et le soutien à la réforme fiscale et à la fourniture gratuite d'articles d'hygiène menstruelle, en particulier pour les adolescentes et les femmes les plus marginalisées, ont porté leurs fruits au Pakistan et en République-Unie de Tanzanie.

54. Par ailleurs, les systèmes éducatifs accordent aujourd'hui une attention accrue aux besoins spécifiques des filles. Le soutien apporté par l'UNICEF aux autorités chargées de l'éducation en Mongolie a permis d'inclure certains critères relatifs à la santé et à l'hygiène menstruelles dans les directives nationales concernant les internats. Au Tadjikistan, où les jeunes filles ont signalé que les problèmes de santé et d'hygiène menstruelles constituaient un obstacle majeur à leur scolarisation, l'UNICEF et le Ministère de l'éducation ont mis au point un tout premier cours de formation à la santé et à l'hygiène menstruelles à l'intention du personnel enseignant.

55. L'UNICEF s'attelle également à améliorer les connaissances et la sensibilisation du public aux questions liées à la puberté ainsi qu'à la santé et l'hygiène menstruelles, en s'efforçant de dissiper les idées fausses et de lutter contre les normes et les attitudes sexistes qui alimentent la discrimination, en particulier à l'égard des adolescentes. Par exemple, dans l'État plurinational de Bolivie, des interventions en matière de santé et d'hygiène menstruelles, transformatrices du point de vue du genre et mettant particulièrement l'accent sur la participation des hommes, des garçons et de l'ensemble de la communauté, contribuent actuellement à briser les tabous.

IV. Renforcement institutionnel

56. Le Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres repose sur une approche globale, applicable à tous les niveaux de l'organisation, pour promouvoir l'égalité des genres dans l'ensemble des programmes, des politiques internes, des pratiques et des mécanismes de responsabilité de l'UNICEF. En 2023, grâce à cette approche, l'UNICEF a été en mesure de remplir 94 % des critères de référence du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, contre 88 % en 2022.

1. D'une programmation sensible au genre à une programmation transformatrice de la conception des genres

57. L'UNICEF utilise la norme institutionnelle du Plan d'action pour l'égalité des genres, un indice composite assorti de critères de référence permettant aux bureaux de pays de suivre leurs efforts de programmation pour garantir que cette dernière accentue sa dynamique transformatrice. Ces critères ont notamment trait à la responsabilité de la direction dans le cadre des programmes en faveur de l'égalité des genres, aux analyses des questions de genre, à l'affectation des ressources, aux partenariats et aux capacités en matière d'égalité des genres. Près d'un tiers des bureaux de pays (soit 38 sur 129) ont respecté la norme institutionnelle en 2023, contre 12 % en 2022.

58. Les bureaux de pays de l'UNICEF montrent qu'ils sont en train de passer d'une programmation sensible au genre à une programmation véritablement transformatrice de la conception des genres. Ils déploient par ailleurs des efforts plus systématiques pour atteindre les priorités définies en matière d'égalité des genres. En 2023, 57 bureaux de pays ont élaboré leur propre plan d'action pour l'égalité des genres, contre 33 en 2022. Par ailleurs, 89 pays ont intégré l'analyse des questions de genre dans leurs documents relatifs à la planification des programmes, soit 6 de plus qu'en 2022. L'UNICEF au Timor-Leste a procédé pour la première fois à un examen conjoint de la problématique de l'égalité des genres et de celle du handicap, ce qui a permis de broser un tableau transversal plus complet des vulnérabilités de la

population. Au total, 68 bureaux de pays ont signalé avoir obtenu des résultats transformateurs en matière d'égalité des genres, contre 60 en 2022.

59. Dans les situations d'urgence, 93 bureaux de pays (contre 89 en 2022) ont accompli des progrès au regard des priorités en matière d'égalité des genres définies dans les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Cela prouve l'engagement constant de l'UNICEF à placer les filles et les femmes au cœur des activités de planification relatives à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence. Quelque 41 pays ont inclus des activités clés en matière de genre dans leurs plans de préparation, contre seulement quatre en 2022. De même, 58 pays ont effectué des analyses rapides portant sur les questions de genre, soit neuf de plus qu'en 2022. L'UNICEF a également continué à collaborer avec des organisations locales dirigées par des femmes et des filles et à contribuer à leur financement. L'UNICEF a transféré environ 1,08 milliard de dollars de financements humanitaires à ses partenaires en 2023, dont 8 % (82,5 millions de dollars) ont été versés à des organisations dirigées par des femmes.

60. L'UNICEF redoublera d'efforts au cours des deux prochaines années pour renforcer la capacité de son personnel et de ses partenaires à réaliser des analyses rapides sur les questions de genre, ainsi qu'à collecter des données de qualité et à les ventiler afin d'éclairer les priorités de programmation intersectorielles dans les situations de crise humanitaire. Pour le secteur de la santé, il existe désormais un cadre contenant des points essentiels à prendre en compte pour aider les responsables des interventions d'urgence en santé publique à atténuer, à prévenir et à combattre la violence liée au genre lors des urgences de santé publique.

2. Les informations, la recherche et les données probantes au service de l'égalité des genres

61. En 2023, des progrès ont été réalisés dans la collecte de données, les méthodes de mesure, les analyses des questions de genre et la diffusion des informations en vue d'étoffer la base de données probantes utilisées pour les politiques et les programmes en matière de genre, en mettant particulièrement l'accent sur les adolescentes. Parmi les principaux efforts en ce sens, citons l'inclusion d'un nouveau module dans l'enquête par grappes à indicateurs multiples financée par l'UNICEF, qui cherche à savoir comment les adolescents organisent leur temps. En outre, le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène a donné lieu à de nouvelles recherches sur les inégalités entre les genres dans le secteur EAH. De plus, il met actuellement au point des indicateurs pour améliorer l'intégration des questions de genre dans le secteur EAH à l'échelle mondiale.

62. Des profils de pays ont été élaborés par l'UNICEF. Ils fournissent des renseignements clés sur le bien-être des adolescentes, au niveau de l'impact et des résultats des activités, à l'intention d'un large éventail de parties prenantes. Les pays mènent par ailleurs des recherches reposant sur des méthodes mixtes afin d'affiner leur programmation. Ainsi, au Mali, au Pérou et en République-Unie de Tanzanie, les obstacles et les facteurs de motivation associés à la participation des filles, à leur capacité d'action et à leur résilience ont été passés en revue. En Égypte et au Tadjikistan, les systèmes de suivi et d'évaluation sont actuellement renforcés afin de contrôler les indicateurs d'autonomisation des filles.

63. L'UNICEF a entrepris plusieurs études novatrices sur l'égalité des genres en 2023. Ainsi, l'étude « Bridging the Gender Digital Divide »⁶ a examiné les disparités

⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Bridging the Gender Digital Divide: Challenges and an Urgent Call for Action for Equitable Digital Skills Development*, UNICEF, New York, 2023.

de genre en matière d'inclusion numérique chez les jeunes dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Un autre rapport, intitulé « Dénutries et oubliées »⁷, a révélé que plus d'un milliard d'adolescentes et de femmes dans le monde souffrent de malnutrition. D'autres données cruciales sur la programmation en matière d'égalité des genres ont montré comment les programmes d'éducation parentale peuvent réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes, quelles sont les incidences générées des politiques et programmes éducatifs sur le travail des enfants, quelles sont les interventions les plus efficaces pour prévenir le mariage des enfants dans tous les secteurs, quelles sont les incidences de l'offre de soins non rémunérés incombant aux filles et aux femmes, et comment la protection sociale peut atténuer les effets de la crise climatique en tenant compte du genre et de l'âge.

64. L'UNICEF continue de contribuer de manière substantielle aux statistiques sur le genre, notamment en tant que dépositaire ou co-dépositaire de plusieurs indicateurs des ODD, tels que ceux relatifs aux naissances assistées par du personnel de santé qualifié, aux mariages des enfants et aux mutilations génitales féminines. À cet égard, mentionnons la création en 2023 du portail de données lié au mécanisme de suivi du mariage d'enfants, une initiative multipartite qui s'efforce de promouvoir l'utilisation des données pour mettre fin au mariage d'enfants et responsabiliser les parties prenantes.

3. Financement

65. L'UNICEF utilise un marqueur d'égalité des genres et des étiquettes « égalité des genres » pour pouvoir suivre précisément les dépenses consacrées aux activités qui en font la promotion. En 2023, on estime que 28,7 % des dépenses totales ont été consacrées à des activités intégrant l'égalité des genres dans les programmes, pour l'ensemble des groupes d'objectifs du Plan stratégique 2022-2025 de l'UNICEF. Les dépenses liées aux activités transformatrices de la conception des genres, dont l'objectif principal est de faire progresser l'égalité des genres, se sont élevées à 10,6 % du total. Elle sont donc en hausse par rapport à 2022, où elles représentaient 6,2 % du total. Dans les situations d'urgence, ces dépenses représentaient 13,6 % du total. L'UNICEF poursuit ses efforts pour faire en sorte que 15 % de toutes les dépenses soient consacrées aux activités transformatrices de la conception des genres d'ici à 2025.

4. Partenariats et communications stratégiques

66. Les partenariats noués avec d'autres organismes des Nations Unies, partenaires nationaux, organisations internationales ou de la société civile ainsi qu'avec le secteur privé sont toujours essentiels à l'UNICEF pour espérer réaliser son mandat en matière d'égalité des genres et faire avancer le programme de réforme des Nations Unies.

67. L'UNICEF est membre du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes et du Groupe de référence pour les questions de genre du Comité permanent interorganisations, entre autres. Au niveau national, en plus de participer aux groupes thématiques sur l'égalité des genres de l'équipe de pays des Nations Unies, l'UNICEF collabore avec Gavi, l'Alliance du vaccin, dans les domaines du PVH, de l'égalité des genres et de l'équité. L'organisation adhère également au Programme commun mondial des Nations Unies sur le contrôle et la prévention du cancer du col de l'utérus, ainsi qu'à l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Dénutries et oubliées : une crise nutritionnelle mondiale pour les adolescentes et les femmes*, Série de rapports de l'UNICEF sur la nutrition des enfants, UNICEF, New York, 2023.

68. La collaboration avec le secteur privé continue de contribuer à la mise à l'échelle des initiatives. Par exemple, un partenariat entre l'UNICEF et le groupe BMW en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Inde, au Mexique et en Thaïlande permet de dispenser à des jeunes, en particulier des filles et des jeunes femmes, un enseignement en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques tout en renforçant leurs compétences, notamment par le biais de mentorats et de stages d'observation.

69. Les partenariats avec des organisations dirigées par des femmes et des jeunes filles sont essentiels. En 2023, l'UNICEF a versé 2,99 milliards de dollars à des partenaires, dans des contextes d'aide au développement ou de crise humanitaire, dont 5 % (soit 160,3 millions de dollars) étaient destinés à des organisations locales de la société civile dirigées par des femmes. En 2023, 71 bureaux de pays avaient établi des partenariats avec des groupes locaux de défense des droits des filles et des femmes, soit 15 de plus qu'en 2022.

70. L'UNICEF a continué à donner la parole aux adolescentes et aux femmes dans ses activités en lien avec les médias et la communication, tout en s'efforçant de renforcer leur capacité d'action. L'organisation a ainsi produit des centaines de supports médiatiques, de produits de connaissance et d'articles en 2023, sans oublier la coordination de plusieurs événements, aussi bien au siège que dans ses bureaux régionaux et de pays. Sur les réseaux sociaux, le public visionnant des contenus axés sur le genre diffusés sur les pages de l'UNICEF a augmenté de 50 % par rapport à 2022. Ainsi, une vidéo de 60 secondes sur l'initiative Skills4Girls, réalisée par Max Factor, partenaire de l'UNICEF, et Priyanka Chopra Jonas, ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF, a compté plus de 300 millions de visiteurs uniques sur X (Twitter) et d'autres plateformes en 2023.

5. Culture institutionnelle, leadership et responsabilité

71. L'UNICEF continue à encourager un environnement de travail plus inclusif et transformateur en affinant ses politiques adaptées aux familles et ses conditions de travail flexibles, en veillant à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée et en appliquant une tolérance zéro à l'égard du harcèlement et des abus. Fermement soutenus par la haute direction, ces efforts prennent appui sur la politique de l'UNICEF en matière d'égalité des genres et sur le Plan d'action « Economic Dividends for Gender Equality » (EDGE, Retombées économiques pour l'égalité des genres).

72. À la fin de l'année 2023, 56 % des bureaux de pays avaient adopté un système de qualité pour la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, contre 41 % en 2021. À l'appui de la politique de tolérance zéro, un outil a été mis en place à l'intention du personnel pour l'aider à identifier les comportements indésirables dont il peut être témoin ou victime au travail et à y réagir. Plus de 4 000 membres du personnel l'ont déjà utilisé.

73. Les enquêtes menées auprès du personnel révèlent des écarts persistants entre les femmes et les hommes en ce qui concerne leur perception de l'UNICEF en tant que lieu de travail. Pour traiter ces disparités et y remédier, un nouveau programme de soutien aux cadres a été mis en place début 2024 à l'intention de plus de 6 000 membres du personnel d'encadrement de l'UNICEF, avec des modules sur le leadership transformationnel et d'autres sujets importants pour l'égalité des genres. Les dialogues avec les hauts responsables sur le leadership inclusif sont appelés à se poursuivre.

74. Pour faire progresser l'égalité des genres dans son ensemble, il est essentiel d'engager la responsabilité des dirigeants au niveau national en ce qui concerne les résultats dans ce domaine et les environnements de travail inclusifs. Aux niveaux

mondial et régional, un certain nombre de mécanismes de responsabilité, tels que le Comité directeur pour l'égalité des sexes, conseillent les bureaux de pays de l'UNICEF et garantissent leur conformité aux normes relatives à l'égalité des genres. Au niveau national, des groupes de travail sur l'égalité des genres dirigés par de hauts responsables ont joué un rôle prépondérant dans l'obtention de résultats. Les trois quarts des bureaux de pays disposent de modalités de contrôle de gestion appropriées pour étayer les résultats en matière d'égalité des genres en 2023. De plus, la moitié de tous les bureaux de pays ont également clairement défini la responsabilité des résultats en matière de genre dans leurs plans de gestion des programmes.

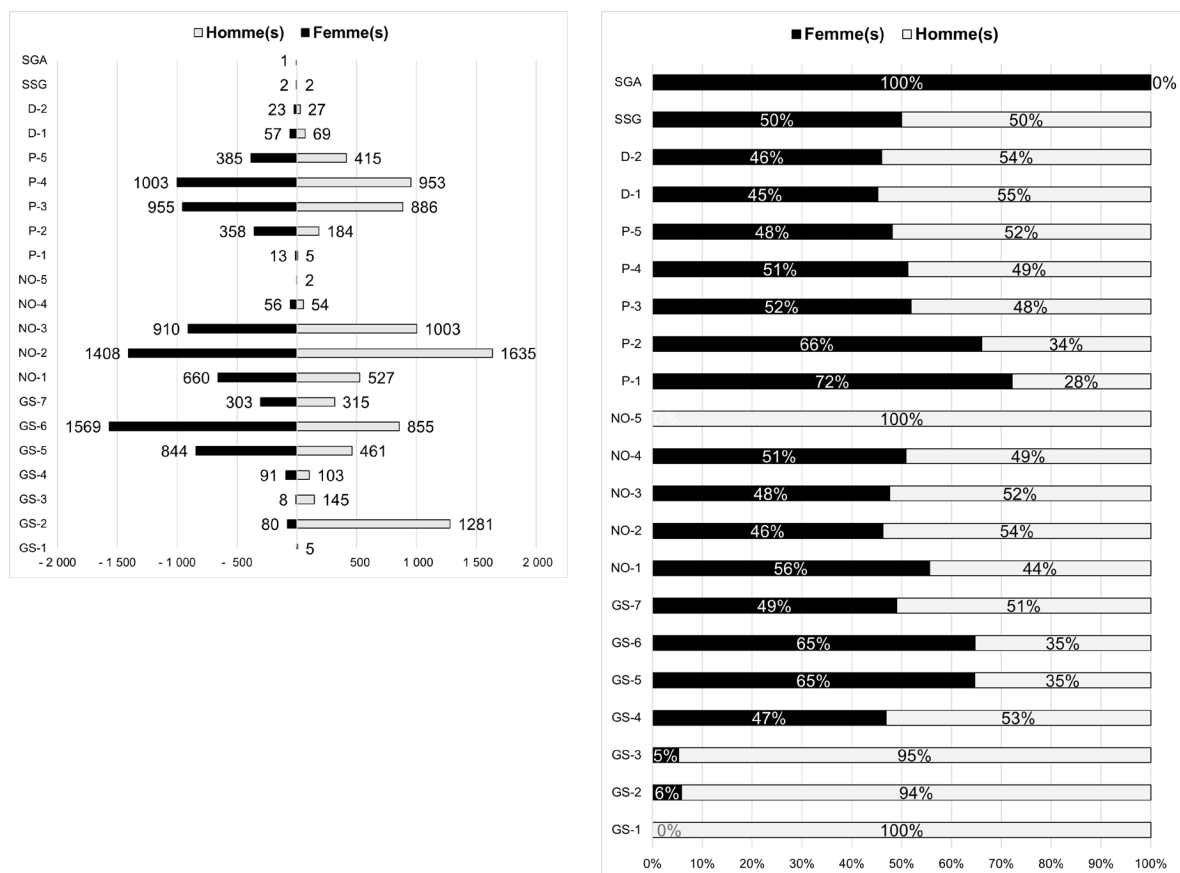
6. Capacités en matière d'égalité des genres et de parité

75. L'UNICEF s'engage à promouvoir l'équité en matière de recrutement et d'opportunités de carrière dans tous les secteurs, tout en augmentant la représentation des femmes aux postes de haute direction et en soutenant le développement professionnel des jeunes femmes et des membres du personnel de genre variant. L'UNICEF est parvenu à maintenir la parité femmes-hommes dans ses effectifs au niveau mondial. L'organisation employait en effet 49,5 % de femmes (soit une légère augmentation par rapport à 2022) et 50,5 % d'hommes en 2023 : une proportion conforme à la parité virtuelle (53/47) définie dans la stratégie sur la parité des sexes à l'échelle du système des Nations Unies. Des écarts plus prononcés entre les hommes et les femmes continuent à être observés, en particulier au niveau des jeunes cadres (P1-P2) et de la direction (D2). Les femmes restent sous-représentées dans les lieux d'affectation d'urgence (33,1 % de femmes en 2023 contre 31,5 % en 2022).

76. Plusieurs mesures ont été prises en vue de pallier les déséquilibres existant entre les hommes et les femmes en matière de dotation en personnel : actions de sensibilisation ciblées pour recruter des femmes, création de postes de stagiaires juniors et d'autres cursus permettant aux femmes compétentes de passer à un emploi de fonctionnaire, amélioration de la diversité géographique et accroissement du nombre de femmes dans le « Leadership Talent Group » de l'UNICEF, le principal vivier de candidats aux postes de direction (42 % de femmes en 2023).

77. Pour contrebalancer une tendance, observée depuis 2019, se traduisant par des départs de l'UNICEF plus fréquents chez les femmes que chez les hommes (le personnel ayant présenté sa démission en 2023 était composé à 53 % de femmes), l'organisation a révisé certaines de ses politiques pour répondre aux préoccupations spécifiques des femmes en matière de mobilité professionnelle, de réinstallation, de sécurité sur le lieu de travail et de soutien des cadres en faveur d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. En 2023, des améliorations ont été apportées aux politiques relatives aux congés spéciaux, à l'allaitement et à l'aménagement des modalités de travail. Plusieurs mesures ont été prises dans les lieux d'affectation d'urgence, à savoir : une formation obligatoire à la sensibilisation aux questions de genre pour l'ensemble du personnel, un soutien accru aux femmes enceintes et la réinstallation des familles pour les rapprocher du personnel en poste dans ces lieux d'affectation.

Figure II
Composition du personnel de l'UNICEF, par sexe, décembre 2023



Remarque : SGA : Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG : Sous-Secrétaire général(e) ; D-1 et D-2 : directeurs ; P-1 à P-5 : administrateurs ; NO-1 à NO-5 : administrateurs nationaux ; GS-1 à GS-7 : effectifs des services généraux.

78. L'UNICEF a investi dans le renforcement de son architecture en matière d'égalité des genres afin d'obtenir des résultats de qualité dans ce domaine. Depuis 2021, date à laquelle les orientations relatives aux effectifs ont été mises à jour pour inclure des normes minimales d'expertise en matière de genre dans tous les bureaux, un nombre record de 100 pays ont satisfait aux exigences en matière de personnel. En 2023, les bureaux de pays comptaient 40 spécialistes des questions de genre, contre 23 en 2022, et environ 225 responsables de la coordination des questions d'égalité des genres (contre 166 en 2022), auxquels viennent s'ajouter au fur et à mesure d'autres responsables sectoriels. Il est nécessaire de veiller à ce que des professionnels dûment qualifiés soient intégrés dans les différents secteurs, en particulier aux niveaux supérieurs et de la direction, afin de pouvoir concevoir et superviser des programmes de grande qualité.

79. En ce qui concerne l'apprentissage et les capacités organisationnelles, l'UNICEF met en œuvre les priorités recensées dans son plan d'apprentissage pour l'égalité des genres. L'objectif est d'étendre les capacités de l'ensemble du personnel au-delà des postes spécifiquement liés à l'égalité des genres. Il s'agit notamment de mettre au point de nouveaux supports et de les perfectionner, comme le matériel de formation sectoriel basé sur des simulations destiné au personnel et aux partenaires,

et d'élargir l'accès du personnel à GenderPro (le cours d'accréditation mondial de l'UNICEF sur les principes fondamentaux de l'égalité des genres), en proposant par exemple ce cours en plusieurs langues. En 2024, l'UNICEF étudiera la possibilité d'instaurer des formations obligatoires pour l'ensemble du personnel sur l'égalité des genres et sur le leadership tenant compte des questions de genre, en s'inspirant de l'expérience des Nations Unies et d'autres partenaires en la matière.

V. Bilan et orientations futures

80. En cette deuxième année de mise en œuvre du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres, il est évident que les programmes et les systèmes institutionnels de l'UNICEF tiennent davantage compte des questions de genre, ce qui se traduit par des résultats tangibles en faveur des femmes et des filles. Les bureaux de l'UNICEF investissent de plus en plus dans l'analyse des questions de genre, y compris dans des contextes de crise humanitaire, afin d'étayer les priorités des programmes. Les partenariats avec les organisations de femmes et de jeunes filles sont renforcés, notamment dans le cadre d'interventions plus globales de préparation aux situations d'urgence. Grâce à l'élan des bureaux de pays, soutenu par la direction des bureaux régionaux, les résultats escomptés ont amplement été atteints dans plusieurs domaines.

81. Davantage de filles et de femmes ont aujourd'hui accès à des services de meilleure qualité en matière de soins maternels et de nutrition, d'éducation, de protection, d'EAH et de protection sociale. L'élaboration de programmes diversifiés, conçus pour et avec les adolescentes, s'est rapidement étendue, dépassant de loin les objectifs fixés au niveau national. La mise sur pied d'un groupe consultatif d'adolescentes constitue un précédent majeur en ce qui concerne la programmation, le retour d'information et les conseils stratégiques à l'initiative des filles au sein de l'UNICEF. Le groupe met en pratique les conseils d'orientation que l'UNICEF dispense aux gouvernements des pays sur l'importance d'impliquer les filles dans la formulation des politiques et dans l'ensemble du cycle de programmation. L'année 2023 a été marquée par l'adoption d'un grand nombre de nouvelles politiques et initiatives axées sur les filles dans les pays à revenu faible et intermédiaire, encouragées par des programmes pilotes et une assistance technique soutenus par l'UNICEF.

82. L'UNICEF va maintenant s'efforcer de transposer ces progrès à plus grande échelle, en mettant à profit les ressources nationales et l'aide publique au développement destinées aux adolescentes, y compris à leurs réseaux et organisations. La transformation exige des engagements plus poussés, plus explicites et plus ciblés de la part de tous les partenaires (publics, privés, caritatifs) afin d'atteindre les ODD pour les filles et les femmes. L'UNICEF continuera à jouer un rôle de catalyseur essentiel, en rassemblant des partenaires en vue d'une action collective dans ce domaine. En interne, l'UNICEF ne doit pas perdre de vue le rôle important qu'il joue dans le programme de réforme des Nations Unies, notamment dans les suites données à l'examen indépendant mené sur la capacité du système des Nations Unies à assurer l'égalité des genres. Il est essentiel que les responsables de haut niveau de l'UNICEF communiquent ouvertement et régulièrement sur l'égalité des genres et les droits des filles et des femmes à tous les niveaux, et qu'ils montrent l'exemple pour instaurer ce changement en interne.

83. L'année 2024 promet d'être déterminante sur le plan de l'apprentissage, l'UNICEF facilitant des investissements dans la deuxième évaluation indépendante de ses plans d'action pour l'égalité des genres mis en œuvre entre 2018 et 2023. L'UNICEF compte bien tirer parti des enseignements de cette évaluation. L'organisation continuera de prôner une vision ambitieuse et audacieuse pour elle-même et ses partenaires, afin d'instaurer un changement tangible et transformateur pour les filles et les femmes partout dans le monde.
